

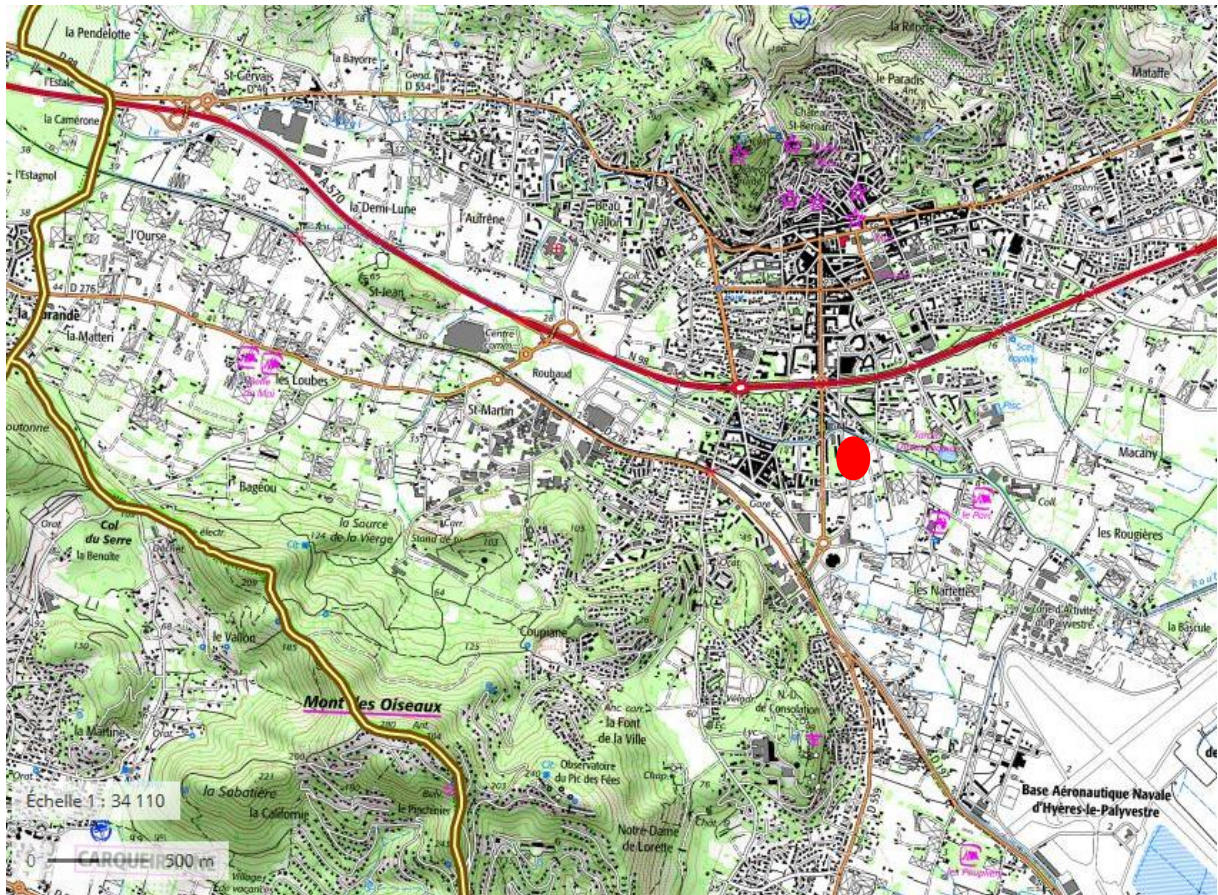
Annexes demande d'examen au cas par cas Jean-Moulin – Hyères les Palmiers

Mars 2017

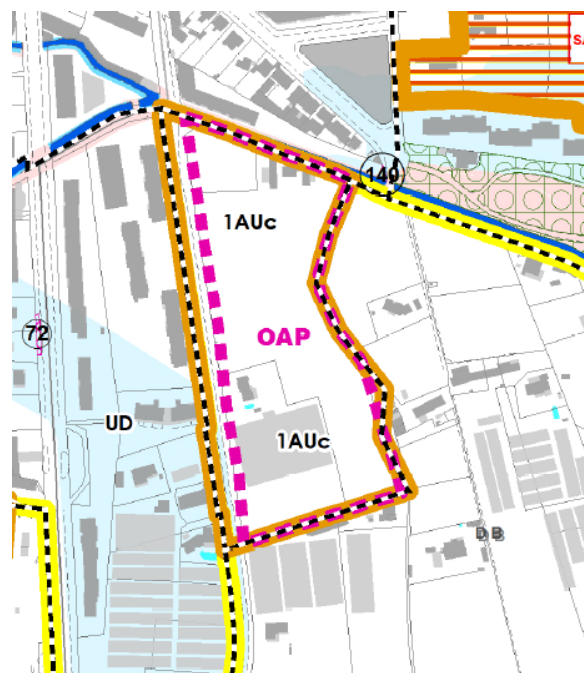
Sommaire

I.	Plan de situation.....	3
II.	Photographies du site.....	5
III.	Plan du projet	8
IV.	Plans paysagers	10
V.	Plan des abords du projet.....	12
VI.	Situation du projet au regard des sites Natura 2000	13
VII.	Pré-diagnostic des sensibilités écologiques	14

I. Plan de situation



Site de Projet



Extrait zonage du PLU



Site de projet

II. Photographies du site





Prise de vue 1 (Juin 2016)



Prise de vue 2 (Juin 2016)



Prise de vue 3 (Février 2017)

L'EXISTANT – UNE STRUCTURE PAYSAGÈRE RICHE A ILLUSTRER DANS LE PROJET



Les figuiers et les herbes de la pampa, des marqueurs d'eau dans le paysage de la plaine du Roubaud



Le canal d'irrigation, vestige du passé horticole du secteur



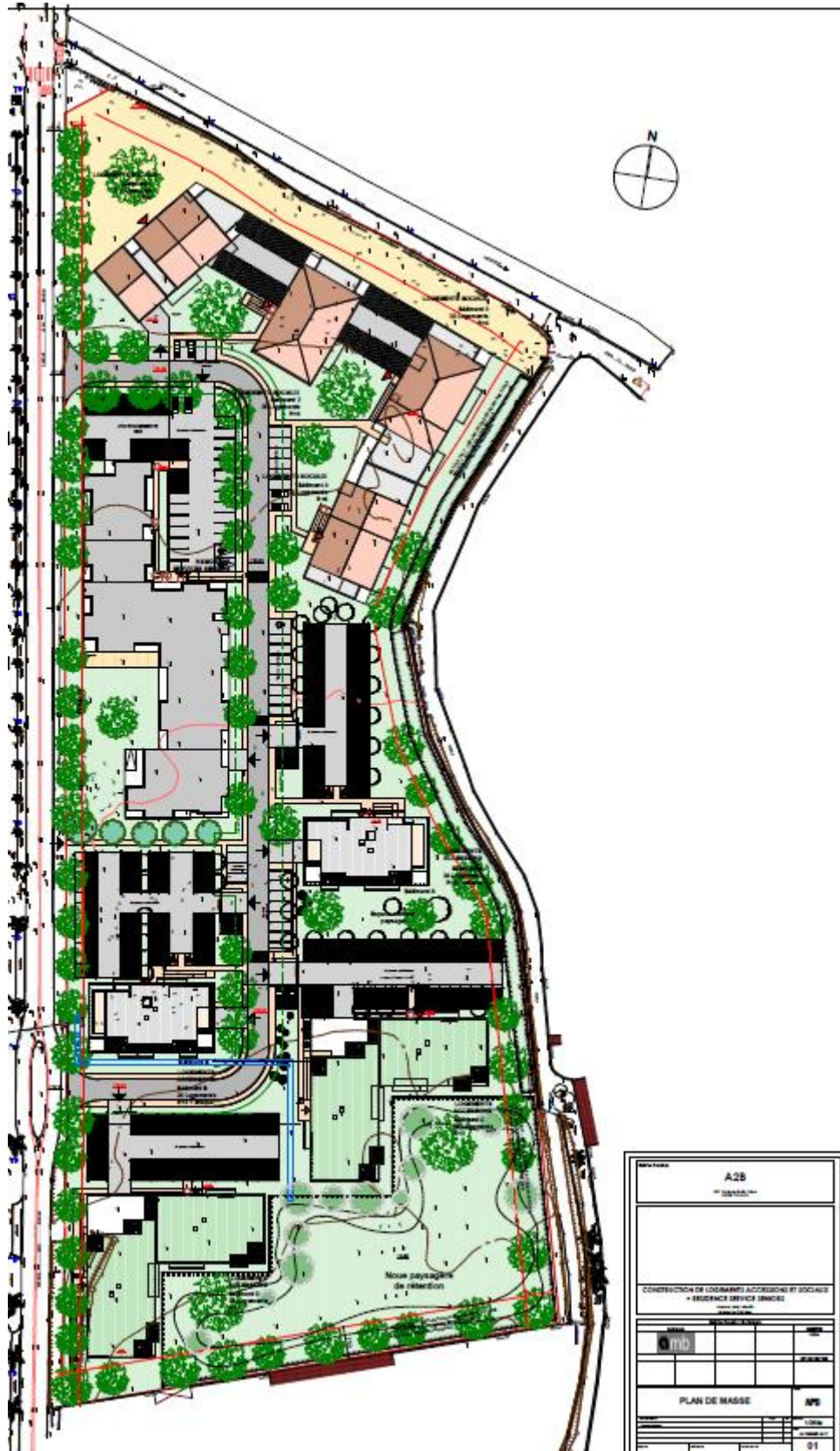
Alignement d'Amandiers au centre de la parcelle. Un arbre fruitier qui borde historiquement les productions agricoles méditerranéennes.

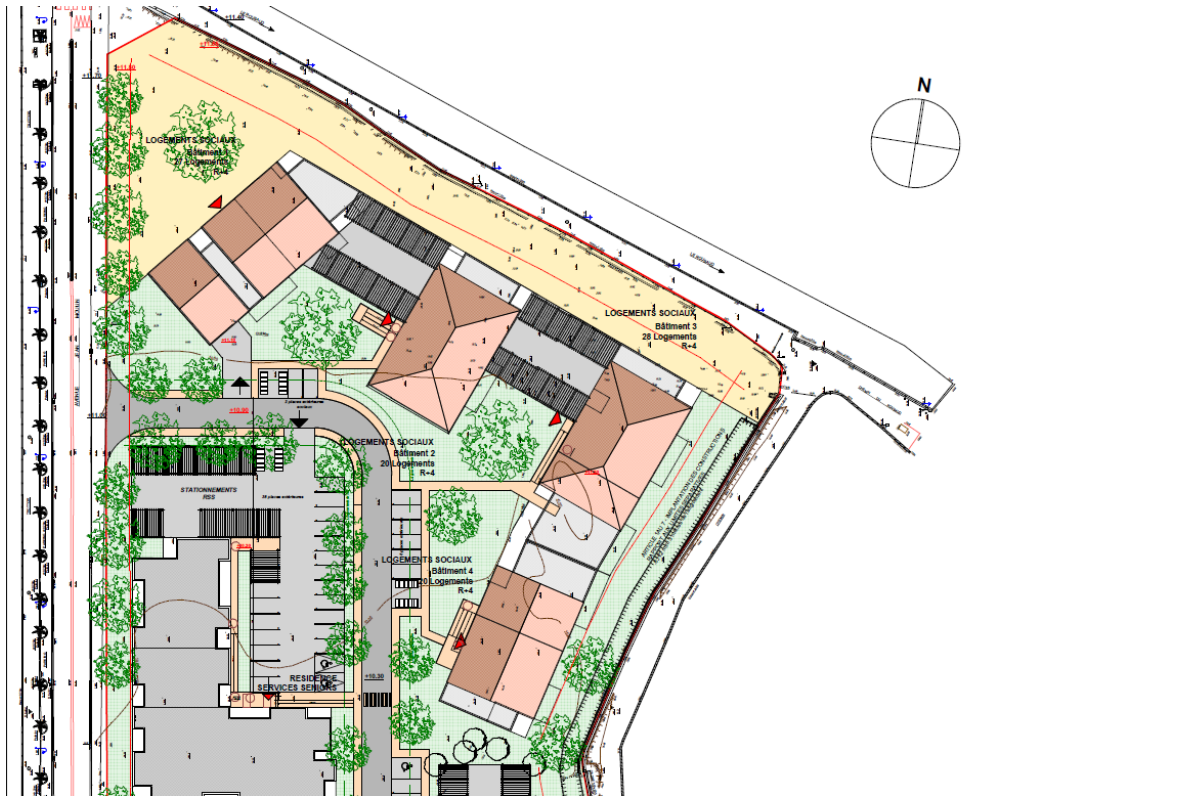


Des agrumes et quelques strelitzias sont présents sur site. Une «placette» provençale surplombée d'un platane prend place au coeur du hameau existant.

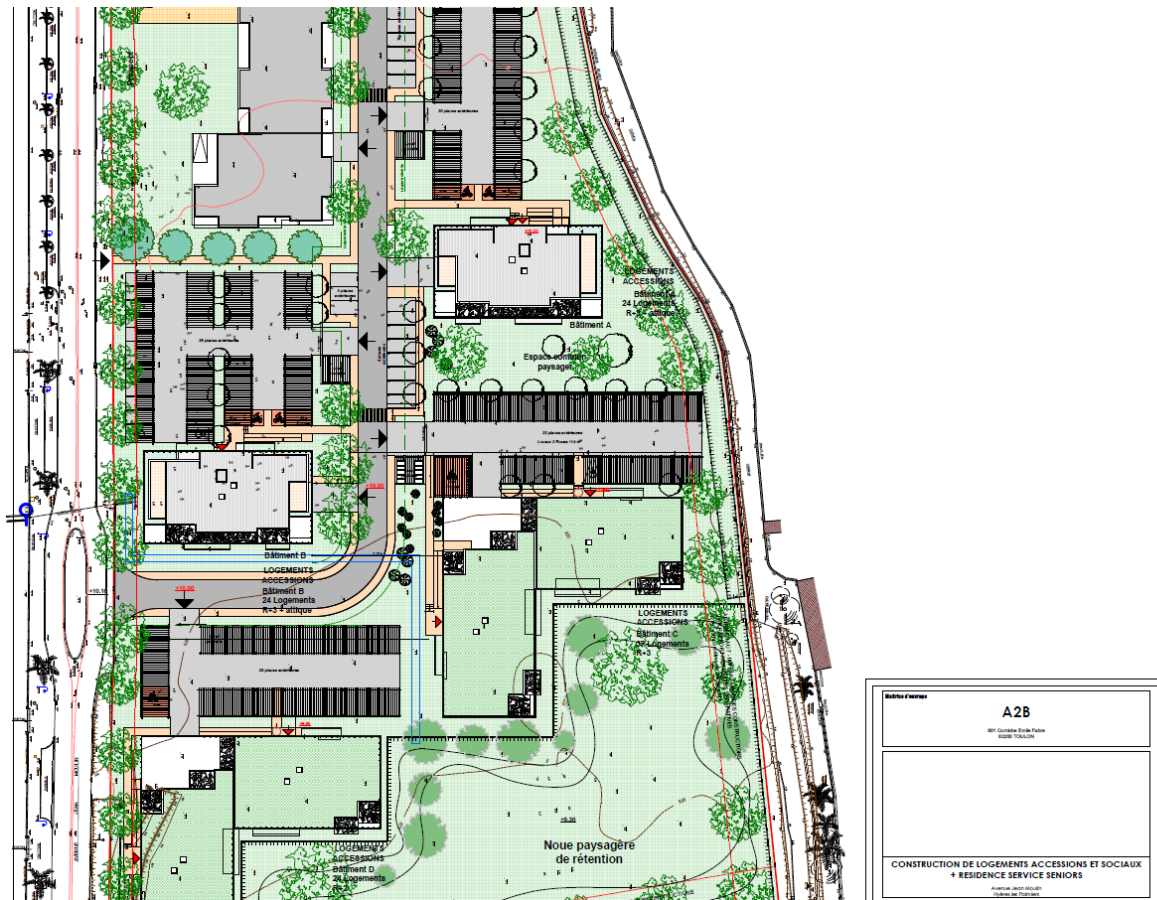
Prise de vue des éléments paysagers actuels

III. Plan du projet





Zoom Nord



Zoom Sud

IV. Plans paysagers



LES AMBIANCES

Alignement structurant en limites nord ainsi que le long de l'Avenue Jean Moulin. Arbres à grands développements utiles à l'intégration de l'ensemble architectural depuis l'espace public et les copropriétés adjacentes.

Verger ornemental et vivrier profitant de la qualité de la terre locale. Hommage aux espèces présentes sur le site : agrumes / amandiers / figuiers / ...

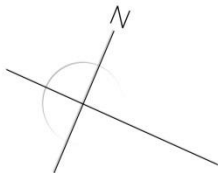
Promenade dans la ripisylve créée autour de la noue paysagère : graminées / Tamaris / Saules / Cannes de Provence / Eucalyptus ...
Cheminement perméable ombragé et intime au fil de l'eau.

Terrasses jardinées formées autour de grands sujets d'ombrage : Platane existant / Micocouliers / Tilleuls / ...
Espaces de rencontre / Installation d'assises - jeux
Espaces inspirés du coeur de hameau existant.

Mail provençal formé autour d'un fil d'eau rappelant les canaux d'irrigation (système gravitaire).
Arbres d'ombrage mellifère (Arbre à miel / amandiers / ...)
Mobilier d'assise implanté dans le double alignement

Zone semi-humide / Espace encaissé / rétention intégrée à l'environnement. Implantation de phragmites et graminées offrant une filtration optimale des eaux de ruissellement.
Arbres et arbustes en cépées compléteront les plantations le but étant, ici, d'offrir un terrain propice au développement d'un écosystème viable et autonome ajoutant à la qualité du cadre de vie du quartier.

Le reste des espaces communs seront plantés d'espèces peu gourmandes en ressources et particulièrement adaptées au climat méditerranéen (pistachiers, chênes, schinus, viornes, strelitzias, orangers du Mexique, ...).
Les haies vives et espaces d'accompagnement seront principalement formés d'une strate arbustive mellifère (solanums, jasmins, plumbagos, lauriers à fleurs, grenadiers) surplombée de quelques grands sujets, par touches.



V. Plan des abords du projet



VI. Situation du projet au regard des sites Natura 2000



VII. Pré-diagnostic des sensibilités écologiques

Contexte urbain :

Le secteur d'étude est situé à proximité du 524 avenue Jean Moulin à Hyères, à l'est de la résidence, copropriété Le Verdi.



Photo 1 : Bordure ouest du site (haie de bambou) et résidence Le Verdi à droite

Le secteur d'étude concerne une friche agricole. L'environnement est urbain avec des voiries récentes et intensivement fréquentées en journée. Le site est clôturé sur tout son périmètre. La partie ouest est fermée par une haie de bambou monospécifique et taillée. Le nord et le sud sont clôturés par des grillages anciens et l'est est fermé par un mur de pierre et un grillage sur moitié.



Photo 2 : mur de pierres et grillages

L'ensemble du secteur d'étude concerné semble abandonné. L'avenue Jean Moulin, sur la gauche du site est fortement fréquenté par les véhicules. De plus, elle dispose de place de stationnement. Les résidences sont nombreuses ce qui implique d'importants mouvements humains aux alentours du secteur.

Contexte environnemental :

Connections écologiques :

D'un point de vue écologique et environnemental, le secteur de Jean Moulin n'apparaît pas de prime abord comme un espace favorable pour l'accueil d'une riche biodiversité. La présence des espaces urbains et des zones routières à proximité du secteur d'étude, sont responsables d'une nuisance sonore préjudiciable aux espèces faunistiques.

D'autre part, l'espace n'est connecté avec aucun autre espace vert, exempt de construction. Aucun cours d'eau pouvant jouer le rôle de corridor aquatique n'a été observé. Le site en lui-même dispose d'une haie monospécifique mais non reliée à d'autres éléments du paysage, ce qui la rend déconnectée. L'urbanisation croissante aux alentours et les voiries limitent les échanges pour les espèces à large dispersion comme l'avifaune et les chiroptères, en créant de réelles zones d'obstacles physiques.

Biodiversité potentielle et existante :

Ce terrain apparaît comme fortement remanié et transformé dans son passé. L'absence d'une végétation fournie et spontanée, montre l'intervention régulière de l'Homme. L'espace est ouvert et particulièrement homogène dans sa composition.



Photo 3: fossé

Les fossés périphériques du secteur de Jean Moulin sont trop près des voies de circulation et trop peu importants pour favoriser la présence des amphibiens. Les enjeux vis-à-vis de ce groupe sont faibles.

La parcelle sud est bordée par un mur de pierre faisant suite au grillage. Ces éléments urbains sont favorables pour la présence de quelques reptiles communs comme le lézard des murailles (*Podarcis muralis*). L'exposition du secteur et la présence de broussailles de ronce leur offrent des conditions intéressantes pour leur phase de repos et de thermorégulation.

Les bâtiments agricoles et les toitures des anciennes maisons présentes dans le pourtour du secteur d'étude peuvent représenter des gîtes potentiels pour les espèces communes et anthropophiles. Cette zone ouverte peut éventuellement représenter un espace de transit et / ou de chasse pour les chiroptères. La forte urbanisation et la mise en lumière nocturne des espaces de vie peuvent nuire fortement à ce groupe d'espèces. Les enjeux vis-à-vis des chiroptères apparaissent faibles.

Les insectes, et notamment les rhopalocères et les odonates peuvent fréquenter en période favorable le secteur de Jean Moulin. La présence d'un espace ouvert abandonné leur offre une zone de vie intéressante. La présence potentielle d'eau dans le fossé, peut accueillir les odonates sur le plus ou moins long terme. Cependant le milieu apparaît trop pollué et anthropisé pour accueillir des espèces remarquables. Aussi comme indiqué plus haut, les fossés sont trop près des routes et trop peu présents. Ces insectes sont de véritable bio indicateurs, particulièrement sensibles aux pollutions

urbaines. Des espèces communes rattachées aux zones en friche, sont donc potentielles pour ces deux groupes. Les enjeux vis-à-vis du groupe des rhopalocères et des odonates apparaissent faibles.



Photo 4 : pie bavarde en vol au-dessus du site

Les oiseaux disposent d'un vaste espace pour se poser. Quelques pies bavardes (*Pica pica*), goélands leucophées (*Larus michahellis*), pigeons bisets urbains (*Columba livia*) et moineaux domestiques (*Passer domesticus*) ont été observés en vol au-dessus du terrain. Cette zone ouverte peut représenter un espace d'alimentation pour la plupart des oiseaux urbains. Les éléments du paysage ne sont pas favorables pour l'accueil d'une avifaune variée (absence de zones forestières, labours, haies bocagères,...). Les enjeux vis-à-vis de l'avifaune sont faibles.

La flore est urbaine, rudérale et rattachée au milieu agricole. Les espèces exogènes et invasives sont particulièrement présentes sur les contours du site : Oxalis pied de chèvre (*Oxalis pes-caprae*), herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), canne de Provence (*Arundo donax*), et bambou (*Bambusae*) Ce sont des espèces qui demandent des ressources en eau importante et qui se développent donc dans les espaces fortement irrigués comme les anciens sites agricoles. Le faciès du site est typique d'un ancien espace agricole en phase de recolonisation. Cependant sa présence en zone urbaine et la colonisation des espèces invasives ne lui permettent pas de représenter un espace préférentiel pour une biodiversité remarquable. **Les enjeux vis-à-vis de la flore sont donc faibles. Les espèces invasives, virulentes et résistantes devront être contrôlées avant transformation du site.** La base de données SILENE ne recense pas de station floristique sur le secteur d'étude.



Photo 5 : Haie de bambou monospécifique, Canne de Provence et herbe de la pampa

Conclusion :

Ce site, localisé à proximité du Parc Olbius Riquier d'Hyères, est issu d'une déprise agricole. Actuellement abandonné, ce site montre la reprise de la végétation avec la présence d'espèces rudérales invasives, résistantes et pionnières. Ces espèces ubiquistes et généralistes ne dépendent pas de conditions écologiques particulières pour se développer. Ce genre de terrain riche en nutriments est donc convenable. L'homogénéité de cet espace ouvert, l'absence de haies, la clôture complète du site et la forte urbanisation qui l'entoure provoque un isolement vis-à-vis des autres espaces naturels. Les connections écologiques interrompues, ne permettent pas à ce site d'être fréquenté par une biodiversité remarquable. Aussi, l'ancienne activité agricole, a probablement eu

recours à des pesticides et des fertilisants rémanents, empêchant donc ce site d'accueillir une biodiversité riche.

Le paysage et la biodiversité étant liés, les enjeux écologiques sur ce site apparaissent faibles.